

Le Rufféen

CONSEIL MUNICIPAL
du 5 juillet 2022

2

CONSEIL MUNICIPAL
BON A SAVOIR

3

VIE COMMUNALE

4-5-6

Editorial : Gérard GREFFE

Nous entrons dans la période la plus attendue de l'année: celle des vacances.

Certains sont déjà partis, d'autres piaffent d'impatience en attendant la date fatidique.

Il en existe pourtant qui, par obligation plus souvent que par goût, resteront chez eux, ce qui ne signifie pas pour autant que ce ne sont pas des vacances...

Pour les uns comme pour les autres elles sont évidemment méritées, tant les périodes que nous venons de vivre ont été et demeurent parfois, pesantes et compliquées. La crise sanitaire qui n'en finit pas, les échéances électorales récentes dont nous commençons seulement à mesurer les effets, les problèmes économiques liés de près ou de loin à la crise en Ukraine sont autant d'évènements proches générant une ambiance lourde qu'ont s'efforcera d'oublier le temps des vacances.

Il y a cependant un phénomène universel qui n'épargne personne, dont nombre d'entre nous jusqu'à une période récente refusait d'accepter, je veux parler du réchauffement climatique qui frappe à notre porte et qui a déjà un pied dans notre quotidien.

La période de sécheresse intense que nous traversons depuis plusieurs semaines, les vagues de chaleur autrefois rarissimes dans nos régions qui deviennent le lot commun de nos jours comme de nos nuits, les orages violents qui s'y intercalent, ont de quoi nous conduire à nous interroger sur les conséquences que ces phénomènes annoncent.

C'est notre environnement proche, notre mode de vie, voire notre santé qui risquent sous peu de subir les aléas de ces bouleversements.

A défaut d'avoir anticipé et pris les mesures nécessaires en temps utile, il va falloir maintenant vivre avec, adapter nos habitudes, et trouver les mesures appropriées pour en souffrir le moins possible tout en essayant d'en amoindrir les effets.

C'est possible, sous réserve d'être conscient du risque, et d'en accepter certaines contraintes. Il faut notamment prendre conscience que les ressources de notre planète ne sont pas illimitées, que nous avons beaucoup trop puisé dedans et qu'il va falloir maintenant partager ce qu'il en reste dans tous les domaines, l'énergie, bien sur, mais aussi l'eau, les ressources alimentaires, alors que nous serons sous peu 8 milliards sur notre planète.

Cette période de vacances qui s'ouvre devant nous doit être le moment, au calme et sans affolement, de réfléchir à ce qui précède, de penser à un monde nouveau, moins dispendieux, plus raisonnable, qui accepte certaines contraintes pour ne pas en subir d'autres plus sévères qui nous seront imposées par l'urgence. Nous serons sous peu conduits à réviser certaines habitudes, à en acquérir de nouvelles, à innover, à inventer comme ceux qui nous ont précédé dans ce monde, pour poursuivre notre aventure humaine.

Comme on dit en cette période : " On en reparle à la rentrée..."

RAPPEL Horaires d'été et fermeture annuelle de la mairie

Horaires d'été :

du lundi 18 juillet au vendredi 12 août inclus.

Pendant cette période, les heures d'ouverture au public sont les suivantes : lundi de 15h à 19h , mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 14h.

Fermeture pour congés annuels : du 16 au 31 août inclus.

En cas de besoin le maire et les adjoints sont joignables sur leurs portables

Nous Contacter



Mairie de Ruffey-Lès-Beaune

2 rue du Pont

21200 RUFFEY LES BEAUNE

leruffeen@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 5 juillet 2022

Absent : Sébastien FOL

Secrétaire de séance : Aurore CRETIN

ORDRE DU JOUR

1 / APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Adopté à l'unanimité.

2./COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- concernant la vente par M. André PARIGOT d'une propriété sise à Ruffey-Lès-Beaune, lieudit « Chemin de la Casse » au profit de M. et Mme PARIGOT-RENOUX.

- concernant la vente par M. Xavier MASSIP d'une propriété sise à Ruffey-Lès-Beaune, lieudit « 1, rue du Bouchot » pour 670m² au profit de Monsieur Emmanuel CRAS et Madame Amélie GENEST.

- concernant la vente par M. et Mme Renaud et Catherine FAURE d'une propriété sise à Ruffey-Lès-Beaune, lieudit « 1, chemin de la Riotte » au profit de Monsieur et Madame Francis BILOTTI.

- concernant la vente par M. et Mme Maxime et Patricia SAURET, d'une propriété sise à Ruffey-Lès-Beaune, lieudit « 3, rue des Viaux » au profit de M. Jean-Baptiste BOIZARD et Madame Orégan LE MENTEC.

- la vente par la SCI représentée par Madame Cécile EISENCHTETER d'une propriété sise à Ruffey-Lès-Beaune, lieudit « 4, rue du chemin neuf », au profit de la SCI SOLINE représentée par M. Alexis LACHEVRIE.

- la vente par la SCI CEPAMAAL représentée par Madame Cécile EISENCHTETER d'une propriété (garage) sise à Ruffey-Lès-Beaune, lieudit « 4, rue du chemin neuf », au profit de la SCI SOLINE représentée par M. Alexis LACHEVRIE (La vente est indissociable de la vente de la parcelle D 835 objet de la décision du maire DPU6DU05052022)

Le conseil municipal donne acte au maire de ces décisions.

3 / TRAVAUX : avenant boulangerie – Voirie :

Le maire revient sur les dernières factures de la boulangerie et plus particulièrement celle du lot 1 maçonnerie de l'entreprise ALVES.

Le conseil municipal valide la moins-value pour des travaux non exécutés s'élevant à 636,00€ TTC

En revanche, la dernière facture s'élève à 6000,00€ TTC pour la réalisation du dossier des ouvrages exécutés (DOE). Le document remis est totalement insuffisant au regard du prix demandé.

D'autre-part, il était prévu la réalisation d'un constat d'huissier à la charge de l'entreprise préalablement au chantier. Après moults relances, nous avons reçu ce jour soit le 06 juillet 2022 ce document comprenant 261 photos réalisées le 23 septembre 2021 soit 23 jours après le début des travaux, facturé 432,15€ TTC à l'entreprise et mis à notre charge pour 570,00€ TTC.

Nous ne paierons pas le solde des factures avant retrait de ces deux points et ne validons pas le décompte général définitif. Une lettre recommandée va être adressée par le maire en ce sens à l'architecte.

4 / INFORMATIONS-QUESTIONS DIVERSES :

Le maire laisse la parole à

- Monsieur Cyril VACHON, vice-président de la commission « fête, animations et lien social » sur les dernières modalités d'organisation de la fête du 13 juillet, et vice-président de la commission « sécurité » sur le contrôle des extincteurs, des installations électriques dans les différents bâtiments communaux et les diverses aires de sport et jeux.

Monsieur VACHON a participé à une réunion à Combertault sur la valorisation paysagère et a assisté la commission en charge des villages et villes fleuries lors de son passage sur la commune.

Il présente ensuite le devis pour l'achat de 3 boules décoratives à installer sur la façade de la mairie pour les fêtes de fin d'année. Le devis de la société DECOLUM pour 800,00€ TTC.

Enfin, Monsieur VACHON fait le compte-rendu de l'assemblée générale du Ruffey Sainte Marie Football Club à laquelle il a assisté.

- Monsieur Patrick SCHWIRTZ, vice-président de la commission « voirie » qui s'est réunie lundi soir pour finaliser les dossiers en vue du dépôt des demandes de subventions auprès du conseil départemental et de l'État :

- Impasse des roses trémières : Réfection d'un bicouche,

- Impasse des noyers : Pose de grilles et d'un enrobé.

- Entrée nord de Varennes pose de caniveaux pour résorber les flaques fréquentes qui stagnent devant les maison récemment construites.

- Rue des Viaux à hauteur du n°2 et n°4: pose d'une grille avaloir sur l'accotement.

- Rue de la Corvée de Mailly : panneau de priorité à droite à installer au carrefour avec la rue de la Provençère

- Rue des Viaux à l'entrée en venant de la route de Seurre : envisager une chicane pour casser la vitesse.

- Sentiers piétons : envisager une réfection par le procédé technique terre/pierre : fond graveleux avec gazon spécial voirie sur base dure.

- Travoisy : Réalisation d'une voie piétonne pour sécuriser les enfants qui se rendent à l'abribus.

Tous les dossiers qui concernent une voie départementale traversant le village devront faire préalablement l'objet d'une demande d'avis auprès du Conseil Départemental.

Le maire évoque ensuite :

* le concours « Christian MYON » sur la sécurité routière initié par le Conseil Municipal des Jeunes et présenté par le maire devant la commission compétente pour l'attribution des prix.

* sur la panne irréparable des microphones de la sono mobile. Un devis nous a été fait pour une nouvelle sono d'un montant de 900,00€ TTC. Le conseil municipal valide cet achat.

* sur l'élection du bureau du conseil d'administration de la MFR de Grandchamp : Madame Nathalie LAVIER remplace Mme Carole PICQ à la présidence. Le 60ème anniversaire a réuni le 2 juillet dernier environ

CONSEIL MUNICIPAL / BON A SAVOIR

180 personnes dans une ambiance festive avec une organisation en place sa propre application numérique ; ce retrait a des conséquences financières dont les retombées économiques se feront

réussie. * Sur l'assemblée générale de « Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle » (ARNIA – ex TERNUM – ex GIP e- bourgogne) tenue à Beaune le 27 juin ; au cours de cette AG, il a été

annoncé le retrait du conseil départemental, lequel souhaite mettre La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 6 septembre. Plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 21 heures 30.

Commande de fuel domestique.

Comme chaque année, la municipalité reconduit son opération d'achat groupé de fuel domestique en vue de la période hivernale.

Si vous êtes intéressés, faites vous connaître en mairie dès à présent, par téléphone ou par mail, en indiquant la quantité souhaitée et en nous laissant un numéro de téléphoner où vous joindre.

Vous avez pour ce faire jusqu'au 15 septembre. N'oubliez pas que plus vous êtes nombreux plus il est facile de négocier des prix !

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

17 et 18 septembre 2022

Les journées européennes du patrimoine se tiendront cette année les 17 et 18 septembre sur l'ensemble du territoire national.

A Ruffey, le dimanche 18 septembre de 14H à 18H l'église St Léger sera ouverte aux visiteurs. L'entrée sera libre et gratuite et vous pourrez bénéficier d'une visite guidée à la demande.

N'hésitez pas à venir visiter le bâtiment emblématique de notre commune et faites connaître cette évènement autour de vous !



Concours Miss Beauté BOURGOGNE

Le comité d'organisation du concours Miss Beauté Bourgogne vous donne rendez vous le 24 septembre 2022 à 19h, salle du foyer rural à Ruffey pour l'élection de Miss Beauté Bourgogne, qualificatif pour la finale nationale Miss Beauté France. Une douzaine de concurrentes se retrouveront sur le podium face à un jury de professionnels qui établira son choix à partir de critères rigoureux.

Ne manquez pas cet évènement exceptionnel dédié à la grace et à la beauté;

Tarif adulte: 12 €; Tarif enfants 4 à 17 ans : 6 €; moins de 4 ans gratuit.

Vous trouverez ci dessous le lien qui vous donnera accès à plus de renseignements : <https://l.facebook.com/l.php>

PUCES / BROCANTEES DU RSMFC

29eme édition des puces/brocantes du Ruffey/Sainte Marie football club le 7 aout 2022.

Site: lieu dit de la Motte (à coté de la salle des fêtes)

Entrée gratuite. Inscription sur place à partir de 6h00;

Exposants: 2€ le metre linéaire Ext

Une coiffeuse à Ruffey!

Vous avez bien lu! A partir du 17 aout, une coiffeuse itinéraire prendra place avec son véhicule équipé, tous les mercredis, à partir de 10h et jusqu'à 17h, sur le parking à coté de la mairie de Ruffey

Forte d'une expérience de 12 ans, dont 4 ans à Beaune, Mme Clémence Polette a décidé un jour de se lancer dans la coiffure itinérante.

Elle vous proposera toutes les prestations d'un salon de coiffure, coupes, couleurs etc... pour femmes, hommes et enfants. Le salon itinérant s'appelle Plein' Hair, son numéro de téléphone est le 06 76 31 79 62.

Vous pouvez vous présenter sans rendez vous, mais ce sera mieux avec !

VIE COMMUNALE

Avis aux jardiniers

Je mets à disposition mon jardin, à titre gratuit, ne pouvant plus le faire.
Rousseau Micheline. 25 rue des viaux. Téléphone: 0380266558

ARTKARAVAN

L'animation prévue fin juin ayant été reporté du fait des intempéries, on se retrouvera le samedi 4 septembre, toujours autour du thème de la musique et des instruments, sous les platanes face à la mairie, de 17h00 à 21h30. au programme : concert de légumes, Karakoe sur des airs d'opéra, sculptures sonores, peintures musicales etc...

Munissez vous de tout ce qui présente un potentiel sonore: casseroles, boîtes, caisses, sifflets etc...

Accès libre et gratuit. Tout public.

A l'entracte, apéritif offert par la municipalité, et petite restauration proposée sur place à la vente.

Que font-ils ? Ils sont pas aux jeux ??



Pour achever la saison ils se sont retrouvés devant un bon repas pris à l'auberge des saules à Quincey.

L'après-midi nous sommes allés visiter la fromagerie Gaudry à Brochon, puis retour à Ruffey, au foyer, pour déguster un dessert arrosé...

Merci à M. le maire qui s'est joint à nous. Merci à notre président, Gérard, qui assume bien ses responsabilités avec nous avec lequel nous avons de bonnes relations: un copain!

Et merci aux joueurs du mardi.

Micheline



Fete des voisins rue du pont

Organisée dans la joie et la bonne humeur, une chaleureuse fête des voisins a réunie la rue du pont ce mois de juin.

Bravo à nos organisateurs Philippe et Martine et Katia et Carlos qui cette année nous recevaient.

Nous avons beaucoup à échanger, à dire, à partager...

Nous continuerons l'année prochaine.



Mairie :Tél : 03 80 26 61 96

@ : mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr

<http://www.mairie-ruffeylesbeaune.fr>

Maire : 06 37 61 82 81

mairie@mairie-ruffeylesbeaune.fr

1er adjoint : 06 38 10 30 41

2ème adjoint : 07 80 38 54 15

3ème adjoint : 06.22.31.14.33

Ouverture du secrétariat au public

Lundi 15H/19H

Mardi, mercredi, jeudi 15H/17H

Vendredi 11H/12H

Agence postale

Lundi fermée

Mardi, jeudi, vendredi, samedi 9H/13H

Mercredi 9H-13H/14H-18H

Téléphone : 03 80 26 00 53

Maison France Services

Lundi : 14h-19h

Mardi : 9h-13h

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h

Jeudi : 14h-19h

Vendredi : 9h-12h

Tél. : 03 -80-24-26-63

ruffey-les-beaune@franceservices.gouv.fr

VIE COMMUNALE

Des nouvelles du foyer rural

Arts créatifs

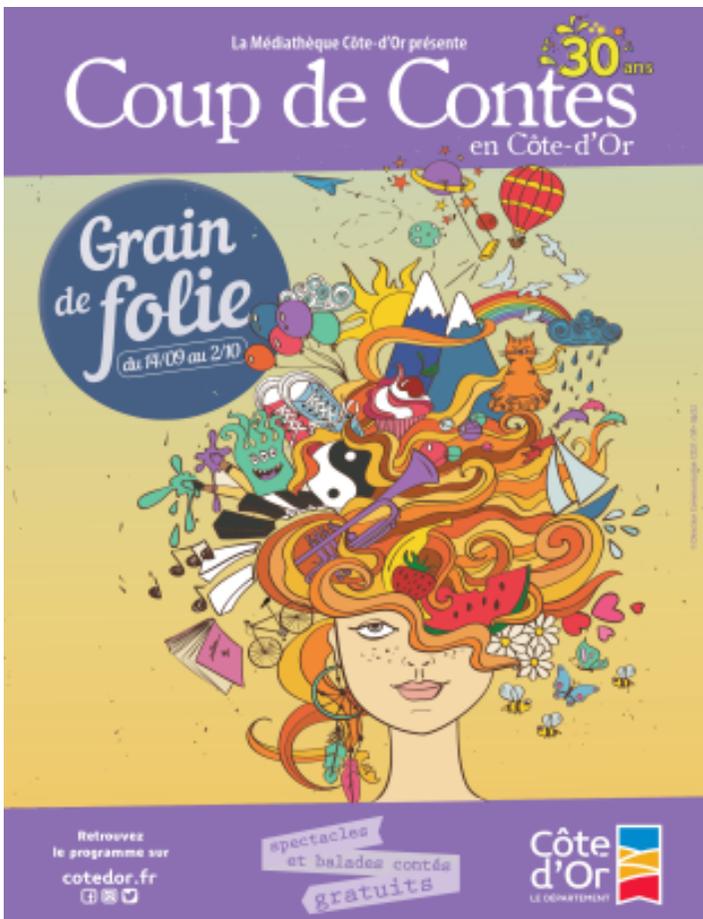
L'atelier loisirs créatifs a fêté l'été !

Semblable à nos ateliers du lundi, ce déjeuner a été un joyeux moment convivial. Nous avons partagé, cette fois, nos créations culinaires. Nous avons apprécié la présence de Gérard et Odile qui, en toutes circonstances, ne se sont pas ménagés pour nous aider à bien relancer notre activité.

La canicule ne nous permettant pas de déjeuner en extérieur, merci à la mairie pour la mise à disposition de la salle

Créativement vôtre

Françoise



Des échos de la bibliothèque

Notre bibliothèque a été retenue pour fêter le 30ème anniversaire du festival "Coup de contes en Côte d'Or", proposé par le Conseil Départemental et programmé par la Médiathèque Côte d'Or.

Nous vous proposons donc une soirée spéciale le samedi 17 septembre, avec l'accueil de 2 conteurs. Réservez nous cette date, plus d'informations dans vos boîtes à lettres fin août"

Les « Pétanqueurs »

Grande première : cette année la section Pétanque du Foyer Rural a organisé une journée barbecue regroupant tous les joueurs et leurs conjoints.

Cette rencontre amicale a connu un grand succès. Après un copieux repas, les joueurs se sont affrontés en un joyeux tournoi.

Merci à Michel pour son accueil chaleureux.

A noter : les participants jouent toute l'année sans interruption et de nouveaux joueurs seront les bienvenus.



VIE COMMUNALE

Le vide grenier du foyer rural



Montage des barnums achevé.

Notre grand vide-grenier était prévu le 26 juin, après deux années "covid" qui ne nous ont pas permis d'organiser à notre gré cette manifestation. Malheureusement, le temps s'en est mêlé, émaillant le ciel de gros nuages chargés de pluie qui nous ont découragés. C'est finalement dimanche 10 juillet, sous un soleil estival, que notre vide-grenier a pu avoir lieu.



Après l'effort le réconfort.

Une pensée solidaire pour toute la

petite bande de bénévoles qui a courageusement monté puis démonté les barnums, une première fois le dernier week-end de juin puis une deuxième fois, en ce début juillet. Heureusement, un petit casse-croûte improvisé a chaque fois agrémenté la corvée.



Soixante-deux exposants sont venus débiter leurs bric à brac dans une ambiance très chaleureuse. De nombreux visiteurs ont déambulé tout au long de la journée, sous les platanes et le long de la rue du Pont. Beaucoup ont choisi de faire halte à la buvette où l'andouillette à la crème préparée avec soin par Jean Pierre a fait fureur !!!



Merci à tous, exposants et promeneurs, pour cette journée qui grâce à tous, s'est placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Le 14 juillet à Ruffey Les Beaune



Les bonnes habitudes ont été rapidement retrouvées à l'occasion de ce 14 juillet 2022 avec le repas pris en commun dans la cour de la mairie, suivi d'un beau feu d'artifice et d'une soirée dansante très animée. Auparavant, pour le vin d'honneur servi en début de soirée sous les platanes, un hommage appuyé a été rendu à nos sapeurs pompiers



bénévoles pour leur engagement et leur disponibilité jamais démentis. A cette occasion, le Maire a décoté le sapeur pompier volontaire Patrice Morin de la médaille de bronze (10 ans de service) et le caporal Pascal Gingast de la médaille d'or (20 ans de service) , devant de nombreux Rufféennes et Rufféens et les autres membres du centre de première intervention de la commune.

Arrêté préfectoral du 25 juillet 2022 restreignant l'usage de l'eau sur le bassin de la Lauve de la Bouzaize et du Rhoin. (Extraits...)

L'arrosage des pelouses, massifs fleuris, plantes en pot, espaces verts est interdit. Le nettoyage des façades, toitures, trottoirs n'est plus possible sauf impératif sanitaire. Les prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole sont également interdits à l'exception de certaines cultures sensibles.